

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
24 février 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

2023D015

OBJET :

**13. PERSONNEL
COMMUNAL. MISE À
JOUR DU TABLEAU
DES EFFECTIFS DES
EMPLOIS
PERMANENTS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 16.03.2023

ID : 059-215904004-20230302-20230015-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le deux MARS à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. DELVOYE Philippe – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à M. DUYCK Joël
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. CITERNE Joël, **procuration** à M. DELVOYE Philippe
Mme CLINKEMAILLIE Colette, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
Mme QUIQUE Corinne, **procuration** à Mme BLANQUART Marine

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents a été fixé pour 2023, par l'assemblée délibérante en sa séance du 8 décembre 2022.

Afin de répondre aux besoins des services, à l'évolution de carrière des agents et des départs du personnel, le conseil municipal est convié à mettre à jour ledit tableau des effectifs et autoriser les ouvertures, les fermetures et les modifications de temps de travail à opérer au 1^{er} avril, à savoir :

a/ Ouvertures de postes :

Pour une meilleure adéquation du grade avec le poste occupé :

- 1 poste de Rédacteur à temps complet (intégration directe d'un agent issu d'une autre filière)

En vue de recrutement :

- 1 poste d'ingénieur à temps complet pour la direction des services techniques

b/ Fermetures de postes :

Suite aux propositions d'avancements de grade au 01/01/2023, au regard de l'avis favorable du Centre de Gestion :

- 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- 4 postes d'Agent de Maîtrise à temps complet.
- 3 postes d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- 1 poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- 1 poste d'Adjoint d'animation à temps non complet 34,30h/semaine.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

16.03.2023

ID : 059-215904004-20230302-20230015-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

13. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

- 1 poste d'Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Suite à des mutations :

- 1 poste d'Infirmier en Soins Généraux hors classe à temps complet
- 1 poste d'Agent Social principal de 2^{ème} classe à temps complet

Suite à changement de filière :

- 1 poste d'Animateur à temps complet (changement de filière d'un agent)

c/ Modification du temps de travail d'un agent à temps non complet

A effet du 1^{er} avril 2023, afin de répondre aux besoins des services, il est nécessaire de modifier le temps de travail d'un agent de la commune comme suit :

- Ouverture d'un poste d'adjoint technique à temps complet et fermeture concomitante d'un poste d'adjoint technique à raison de 30.71h/semaine (agent au service espaces verts).

L'assemblée, suite à l'avis préalable des membres du comité technique du 28 février 2022, adopte à l'unanimité, les modifications à opérer sur le tableau des effectifs.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

16.03.2023

ID : 059-215904004-20230302-2023D715-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

13. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{ER} AVRIL 2023

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
ADMINISTRATIVE	Emploi fonctionnel	Directeur Général des communes de 2 000 à 10 000 habitants	35 h	1
	Attaché	Attaché principal	35h	1
		Attaché	35h	3
	Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	35	1
		Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35	1
		Rédacteur	35h	3
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35h	8
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35h	7
		Adjoint administratif	35h	8
	TOTAUX ADMINISTRATIFS			
CULTURELLE	Directeur de centre culturel	Attaché	35h	1
	Bibliothécaire	Bibliothécaire	35 h	1
	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35h	4
		Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35h	0
	Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique option théâtre	16 h	1
	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal	20h	2
			8h	1
		5h	1	
TOTAUX CULTUREL				11
SÉCURITÉ	Chef de service de Police	Chef de service de Police	35h	1
	Agent de Police Municipale	Brigadier Chef Principal	35h	2
		Gardiens brigadier	35h	3
TOTAUX POLICE				6

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

16.03.2023

ID : 059-245004004-20230302-2023D015-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

13. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert		
TECHNIQUE	Ingénieur	Ingénieur	35 h	1		
	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	35h	1		
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	35 h	8		
		Agent de maîtrise	35h	4		
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35h	6		
			35h	40		
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	32,45 h	1		
			32 h	0		
			31,1 h	1		
			29,6 h	1		
			29,5 h	1		
			28 h	1		
			25h	0		
			22,29h	1		
			18,12h	1		
			15,36 h	1		
			6,3 h	1		
			Adjoint technique	Adjoint technique	35h	24
					30,71h	0
					30h	1
					26,3h	2
	25,3 h	1				
	17,5 h	1				
15,36 h	1					
15 h	1					
12,6 h	2					
9,5 h	1					
6,3 h	1					
TOTAUX TECHNIQUE				101		

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 059-21590404-20230302-2023015-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

13. PERSONNEL COMMUNAL. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert		
MEDICO SOCIALE	Infirmière	Infirmière en soins généraux hors classe	35 h	0		
	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h	2		
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35h	1		
		Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35h	2		
	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35h 31,1h	7 1		
		ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35h	0		
	Agent Social	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	35h	1		
		Agent social	35h	2		
	TOTAUX MEDICO SOCIALE				19	
	ANIMATION	Animateur	Animateur	35h	1	
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe		Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	35 23,6h	1 1		
		Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35h 34,3h 30,71 h	2 1 0		
Adjoint d'animation		Adjoint d'animation	35h 34,3h 32,6h 32,4h	5 0 1 0		
		Adjoint d'animation	30,43 h 30h 29,30 h 24,6h 24h 17,33h	1 1 1 2 0 1		
		TOTAUX ANIMATION				18
		SPORTIVE	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	Éducateur des Activités Physiques et Sportives	35	1
		TOTAUX SPORTIVE				1
		TOTAL GÉNÉRAL				186

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance
Sandrine BOULENGUER – PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 059-215904004-20230302-2023D015-DE

510